

Commission consultative en matière de protection des animaux dans les exploitations agricoles

(Arrêté instituant une commission consultative en matière de protection des animaux dans les exploitations agricoles du 13 février 2013, [RSN 465.011](#))

(Nomination par arrêté du Conseil d'Etat du 6 décembre 2021)

Mme Corinne Bourquin, vétérinaire cantonale adjointe, représentante du service de la consommation et des affaires vétérinaires, présidente ;

Mme Florence Matthey, gérante ANAPI, représentante de l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée ;

M. Christophe Barras, représentant de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ;

M. Pierre Voirol, ingénieur en constructions rurales, représentant du service de l'agriculture ;

M. Yann Huguelit, directeur, représentant de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ;

Mme Alexa Biscan, experte officielle, représentante du service de la consommation et des affaires vétérinaires ;

M. Patrick Vaudroz, chef d'office, représentant du service de l'agriculture.